

Compte rendu du conseil d'école Jean Jaurès

du 09 Février 2016

Présents :

- Pour l'école : Mme Gouzil (directrice), Mme Desquest, Mme Forest, Mme Laborde, Mme Papadimitriou, Mme Pannaux, Mme Niepseron, Mlle Dupré, Mme Lardet-Chpoliansky, Mme Orsini, Mr CAUNAC (DDEN),
 - Pour les parents élus : M. Duprat, Mme Hurdiel, Mme Mahoudeau, Mme Gence, Mme Chapeau, Mme Faustino, Mme Fichou, Mme Devoucoux, Mme Zemih, Mme Mohamed, M. Doucara
 - Pour la mairie : Mme Lalanne
-

A l'occasion de la chandeleur, les parents d'élèves ont lancé un défi aux enseignants en se déguisant le jour du conseil d'école. Après un moment de convivialité, la séance a été ouverte à 18h45.

Questions à l'école :

1- Les projets scolaires sont-ils maintenus suite au plan vigipirate ? Est-ce qu'une prochaine porte ouverte est programmée ?

Dans le cadre du programme scolaire, les sorties prévues initialement aux projets de la classe sont maintenues. Seules les activités sur Paris sont interdites pour assurer la sécurité des enfants.

Par contre, les enseignants attendent les directives de l'inspecteur académique pour l'organisation d'une porte ouverte ou d'une fête d'école. Actuellement, il est impossible de filtrer l'ensemble des entrées et sorties des parents ou de poster une enseignante à la porte de l'école. Si toutefois la manifestation aurait lieu, une procédure serait appliquée et la police nationale serait prévenue.

2- Les délégués d'élèves ont-ils proposé des projets ? Quels sont-ils ? Sont-ils réalisables ?

Mme Gouzil indique que les délégués ont proposé des projets très intéressants. La plupart d'entre eux sont réalisables et pourront être mis en place cette année. Par contre, pour d'autres, le partenariat avec la mairie est nécessaire pour la réalisation de certaines œuvres. Voici quelques exemples de projets : Partenariat avec Cœur Essonne pour le tri des déchets collectés dans la cour de l'école – créations d'œuvres au fil des saisons exposées dans les couloirs de l'école – réalisation de logos, dessins, symboles pour maintenir la propreté dans les toilettes de l'école – inviter des parents d'élèves pour une journée des métiers (informations sur leurs métiers) – un après-midi « boum » avec gâteau – création d'un circuit de billes en partenariat avec la mairie – achats de petits jeux dans la cour : osselets, cerceaux, palets ... Les activités jeux seront organisées suivant un planning etc...

3- Par rapport à la sécurité :

Y a-t-il des incivilités au sein de l'école ? Comment les parents peuvent aider les enseignants à cette médiation ?

Les parents d'élèves et les directeurs des écoles de Brétigny ont participé à une réunion mairie sur les incivilités aux abords ou dans les écoles. Le personnel éducatif relève un certain nombre de constats et souligne avoir eu recours aux forces de police. Mme Gouzil indique que l'école Jean Jaurès ne présente pas de dérives de ce genre. Certains désaccords ont été traités avec les parents mais sans aggravation.

Dans le cadre du plan vigipirate, pensez-vous maintenir l'entrée des élèves dès la 1^{ère} sonnerie jusqu'à la fin de l'année ?

L'entrée des élèves dans les classes a été mise en place suite aux attentats du 13 novembre 2015. Elle a pour objectif de mettre en place 3 points de fonctionnement et de sécurité : le premier est l'évacuation des parents aux abords des écoles pour assurer la sécurité des élèves, le deuxième la mise au travail des élèves très rapidement et le troisième l'arrivée échelonnée des élèves dans les classes.

Mme Gouzil souligne que cette organisation sera maintenue jusqu'à la fin de l'année et à la prochaine rentrée scolaire. Les parents demandent à ce que les enseignants informent les élèves de cette nouvelle décision.

Est-ce que le PPMS était conforme aux directives ? Comment s'est déroulé l'exercice auprès des enfants ?

Le PPMS est un Plan Particulier de Mise en Sûreté obligatoire dans les écoles en cas de pollution chimique ou d'agressions terroristes. Cette année, les enseignants ont été obligés de le mettre en place avant les vacances de Noël suivant les recommandations de l'inspection académique et en partenariat avec la mairie.

L'organisation est la suivante : 1. la directrice de l'école reçoit un appel de l'inspection avec des informations de l'incident - 2. Les enseignants regroupent immédiatement les élèves dans 3 lieux précisés dans le document PPMS rempli par l'équipe enseignante suivant une trame officielle et appliquent les consignes instaurées dans ce document (PAI, Comptage des élèves...) - 3. Le personnel camoufle les fenêtres et les portes - 4. La directrice attend les directives académiques.

Il est toutefois demandé aux parents de ne pas contacter l'école afin de ne pas encombrer les lignes téléphoniques nécessaires à la sécurité des enfants, il est également demandé aux familles de ne pas venir chercher leurs enfants qui ne pourront pas leur être confiés, puisque les issues ne pourront pas être ouvertes.

4- Le passage des élèves de CM2 en 6^{ième} : A quelle période allons-nous connaître l'affectation des élèves ?

Après les vacances d'hiver, Mme Gouzil aura accès au logiciel Affelnet qui permet de connaître les listes des nouveaux 6^{ième} et les lieux d'affectation de chaque élève pour la rentrée 2016-17. Une distribution des documents individuels se fera auprès des parents afin qu'ils valident leurs coordonnées et l'inscription de leur enfant au collège de secteur. Si toutefois certaines familles ne souhaitent pas maintenir l'inscription annoncée, ils devront fournir des pièces nécessaires à la dérogation.

Est-il prévu des journées passerelles entre les CM2 et les élèves de 6^{ième} :

Mmes Desquest et Forest indiquent que les élèves des 2 classes se rendront une demi-journée au collège après les vacances d'hiver où ils participeront à 2 cours : SVT (Sciences et Vie de la Terre) et Technologie. Une journée au bois de Chamarande est programmée à la fin de l'année.

Lors de la mise en place d'une nouvelle carte scolaire pour la rentrée scolaire 2016-17, y a-t-il un impact sur l'affectation des élèves de CM2 en 6^{ième} :

Mme Gouzil signale qu'aucun changement n'est programmé.

5- La Caisse des Ecoles : Quelles sont les dépenses prévues pour cette année ?

Depuis la rentrée de Septembre :

Dons des familles et mairie = 2439.50€

Achat des photos de classe = 1646.50€

Marché de Noël = 165.00€ (dons spontanés de familles)

Les dépenses prévues pour l'année scolaire sont à ce jour de 2464.18€ :

Reversement des dons aux classes (7€ par élève) = 1764.00€

Une séance au cinéma pour les élèves (hors dispositif Ecole et Cinéma) = 80.00€

Conférence citadelle = 304.00€

Achats divers = 316.18 €

Soit un solde en caisse le 01-02-16 de 3477,96 €

6- Les vols dans l'école ? de nombreux vols de goûters, affaires personnelles sont signalés. Comment peut-on y remédier ? Quels sont les outils communs entre l'école et le personnel communal qui peuvent être mis en place ?

Mme Gouzil indique qu'il n'y a pas de vol dans les locaux. Les élèves doivent ranger leurs matériels avant de partir de l'école et ne pas emmener d'affaires personnelles de grandes valeurs ou des gadgets inutiles pour l'école mais pouvant attirer les convoitises. De plus, les enseignants recommandent à chaque famille d'inscrire les affaires des enfants avec le nom de famille afin de faciliter la distribution en cas d'oubli de l'élève.

Mme Lalanne rajoute que le règlement de l'école est commun entre les enseignants et les animateurs pour appliquer les consignes de respect : de l'autre, du matériel et des locaux.

7- **La photo de classe : peut-on changer de photographe ou refaire les photos ?**

Certaines familles sont déçues par la qualité, la quantité et la posture de leur enfant. Mme Gouzil nous informe que le photographe est présent sur l'école depuis un certain nombre d'années et que c'est une personne sérieuse et attentive aux différentes remarques. Elle indique aux parents qu'ils peuvent retourner la photo à l'école si toutefois la qualité n'est pas bonne. Le photographe n'hésitera pas à refaire un tirage.

Questions à la mairie :

Mme Lalanne, maire adjointe à l'enfance et la petite enfance, remercie au nom de monsieur le maire et de la municipalité les enseignants qui ont participé à la réalisation d'une fresque citoyenne symbolisant le drapeau français et qui ont rendu hommage aux citoyens morts dans l'attentat du 13 novembre. Elle remercie également les enfants qui ont écrit un courrier à la mairie pour l'inauguration de la fresque apposée sur un des murs de l'école face à la rue.

1. **Un incident est survenu dans la cour de récréation suite à un jet de cailloux entre camarades. Peut-on faire le nécessaire pour retirer les gros cailloux restants d'un chantier ?**

Le service technique est passé dans la cour pour déblayer les gravats et retourner la terre à l'endroit des travaux indique Mme Lalanne.

2. **Est-il prévu dans l'année 2016 ou les années à venir, un réaménagement des ilots situés au centre de la cour ?**

Aucun projet d'aménagement des espaces verts n'est prévu prochainement mais Mme Lalanne encourage Mme Gouzil à formuler la demande auprès de la ville. Une étude pourra être faite.

3. **Est-ce que les animateurs bénéficient d'une formation aux premiers secours ?**

Tous les agents qui travaillent auprès des enfants sont formés aux premiers secours. Un protocole est établi afin d'effectuer un signalement efficace : samu 15 et famille.

4. **La vitrine des parents d'élèves peut-elle être changée ?**

La vitre qui recouvre les documents est rayée et ne facilite pas la lecture. Mme Lalanne demande à Mme Gouzil d'effectuer la demande écrite au service scolaire de la mairie.

La séance se termine vers 21h00 autour d'une dégustation de crêpes.